

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 6 février 2020  
Rapporteur :  
Madame Isabelle LE BAL**

**N° 27**

**Subvention pour la restructuration de l'ESSAB : convention avec le Conseil  
Départemental du Finistère**

**Des travaux sont prévus sur le bâtiment qui accueille l'Ecole Européenne Supérieure des Arts de Bretagne (EESAB) à Quimper pour un montant de 1 446 000 €. Le conseil départemental du Finistère propose une subvention de 216 900 €.**

\*\*\*

Conformément à la délibération n°51 du 18/09/2017 autorisant monsieur le président à chercher des subventions, le conseil départemental du Finistère a été sollicité pour une aide sur les travaux de restructuration des bâtiments de l'EESAB et s'engage pour un montant de 216 900 €, soit 15% du montant total des travaux.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président à signer la convention financière au titre du contrat de territoire.

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 14/02/2020  
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/02/2020 (accusé de réception du 13/02/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*